

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2019

COMPTE-RENDU

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le 21/06/2019, se sont réunis lors de la séance du Conseil de Seine Normandie Agglomération, Salle Viking, à l'Espace Philippe Auguste, rue Riquier à Vernon, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 27 juin 2019 à 19h00.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	19
Votants :.....	92
Suffrages exprimés .	91
Ont voté pour :.....	87
Ont voté contre :..	0
Abstentions :.....	4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-083
Administration générale
Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Désignation de
représentants

DECIDE

Article 1 : De désigner les représentants suivants de SNA à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Eure (ALEC27).

1 titulaire	1 suppléant
Yves ROCHETTE	Nicole BALMARY

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	79
Votants :.....	92
Suffrages exprimés	91
Ont voté pour :....	87
Ont voté contre :.	0
Abstentions :...	4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-084
Administration générale
Désignation de représentants - Secrétariat Permanent pour
la Prévention des Pollutions Industrielles en basse-Seine

DECIDE

Article 1 : De désigner le nouveau représentant suppléant de Seine Normandie Agglomération au Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles en basse-Seine (SPPPI) :

1 titulaire	1 suppléant
Nicole BALMARY	Yves ROCHETTE

<u>Délégués</u> :	
En exercice :.....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	19
Votants :.....	92
Suffrages exprimés	91
Ont voté pour :	87
Ont voté contre :	0
Abstentions :..	4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-085
Administration générale
Désignation de représentants - Plan Régional pour la
Qualité de l'Air

DECIDE

Article 1 : De désigner le représentant de Seine Normandie Agglomération au Plan Régional pour la Qualité de l'Air (PRQA) :

1 titulaire
Nicole BALMARY

<u>Délégués</u> :	
En exercice :...	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	19
Votants :.....	92
Suffrages exprimés	91
Ont voté pour :..	87
Ont voté contre :.	0
Abstentions :....	4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-086
Administration générale
Désignation de représentants - Syndicat Intercommunal de
l'Électricité et du Gaz de l'Eure

DECIDE

Article 1 : De désigner les représentants suivants de Seine Normandie Agglomération au Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE) :

1 titulaire	1 suppléant
Yves ROCHETTE	Nicole DELATRE

<u>Délégués</u> :	
En exercice :...	112
Présents :....	73
Pouvoirs :....	19
Votants :....	92
Suffrages exprimés	91
Ont voté pour ..	87
Ont voté contre ..	0
Abstentions :.....	4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-087

Administration générale

Désignation de représentants - Syndicat Intercommunal de la Rivière Eure 2ème section

DECIDE

Article 1 : De constater l'élection des représentants de Seine Normandie Agglomération au Syndicat Intercommunal de la Rivière Eure 2^{ème} section (SIRE 2) :

Titulaires
Didier GIRARD
Jean-Pierre ANGENARD
Henri DE VENEVELLES
Hervé MOINET
Pascal DUGUAY
Alain GUENEAU
Pierre LANCESTREMERE
Pierre DURO
Yannick CAILLET
Yves ROCHETTE
Anne-Marie DELABRE
Pascal GRIMONET
Jean-Pierre METAYER
Moïse LEVASSEUR
Sébastien VALLENGELIER
Dominique BAUCHET
Charles DUHAMEL
Jean-Michel DE MONICAULT
Gérard COUTURIER

Philippe CREVELLE
Antonio ALVES PINTO
Vincent COURTOIS
Claudine LECLERE
Michel MARCHAND
Nathalie PLAZA
Philippe BUISSON
Alain DUVAL
Daniel VENANT VALERY

Suppléants
Hélène LENORMAND
François GARNIER
Michaël LOUTSCH
Cyril GARREAU
André LEGUY
Didier PFINDER
Jules LEFEBVRE
Dominique LEBLANC
Laurent BESNARD
Pascal CHAINE
Monique PINEL
Christine SANDRIN-GUILLON
Christophe BOUDEWEEL
Philippe LHUERRE

<u>Délégués :</u>	
En exercice :...	11
	2
Présents :.....	69
Pouvoirs :.....	25
Votants :.....	88
Suffrages exprimés	91
Ont voté pour :..	87
Ont voté contre .	0
Abstentions :.....	4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-088
Administration générale
Désignation de représentants - SYGOM

DECIDE

Article 1 : De désigner les représentants suivants de SNA au SYGOM :

12 titulaires	12 suppléants
Yves ROCHETTE	Nicole BALMARY
Thibaut BEAUTÉ	Patrick LOSEILLE
Alain DAJON	Alain LERATE
Aline BERTOU	Guy HUBERT
Marceline BERTRAND	Guy BURETTE
Bernard LBOUCQ	Serge COLOMBEL
Laurent LEGAY	Christian LORDI
Jean-Pierre TAULLÉ	Pascal BERNARD
Anne FROMENT	Clément VANDECANDELAERE
Valérie RANO	Dominique JUSSIAUME
Nicole DROUILLET	André AUZOUX
Gérard BINCAZ	Jérôme PLUCHET

<u>Délégués</u> :	
En exercice :.....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	19
Votants :.....	92
Suffrages exprimés	91
Ont voté pour :...	89
Ont voté contre :..	0
Abstentions :.....	2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-089

Administration générale

Composition du Conseil communautaire au prochain renouvellement général des conseils municipaux

DECIDE

Article 1 : De fixer la composition du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, à l'issue du prochain renouvellement général des conseils municipaux, selon les règles de droit commun définies à l'article L5211-6-1 du code général des collectivités territoriales et traduites dans le tableau ci-dessous :

Nom de la commune	Nombre de sièges
Vernon	22
Les Andelys	7
Vexin-sur-Epte	5
Pacy-sur-Eure	4
Saint-Marcel	4
La Chapelle-Longueville	3
Gasny	2
Ménilles	1

Frenelles-en-Vexin	1
Bueil	1
Houlbec-Cocherel	1
Breuilpont	1
Port-Mort	1
Villiers-en-Désœuvre	1
Muids	1
Écouis	1
Hennezis	1
Bois-Jérôme-Saint-Ouen	1
Pressigny-l'Orgueilleux	1
Notre-Dame-de-l'Isle	1
Sainte-Geneviève-lès-Gasny	1
Bouafles	1
Mézières-en-Vexin	1
Tilly	1
Douains	1
Giverny	1
Daubeuf-près-Vatteville	1
Caillouet-Orgeville	1
Heubécourt-Haricourt	1
Boisset-les-Prévanches	1
Guiseniers	1
Chambray	1
Fains	1
Le Cormier	1
Aigleville	1
Le Plessis-Hébert	1
Gadencourt	1
Heuqueville	1
Villegats	1
Merey	1
Suzay	1
Hécourt	1
Saint-Vincent-des-Bois	1
La Heunière	1
Sainte-Colombe-près-Vernon	1
Villez-sous-Bailleul	1
Mesnil-Verclives	1
Chaignes	1
La Boissière	1
Vaux-sur-Eure	1
Rouvray	1
Harquency	1
Vézillon	1
Hardencourt-Cocherel	1
Cuverville	1
La Roquette	1
Croisy-sur-Eure	1
Vatteville	1
Neuilly	1
Le Thuit	1

Mercey	1
Total	101

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs	18
Votants :.....	91

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-090
Administration générale
Commission Consultative des Services Publics Locaux
(CCSPL) - Rapport d'activités pour l'année 2018

DECIDE

Article 1 : De prendre acte de l'état des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de Seine Normandie Agglomération pour l'année 2018, réunie à deux reprises les 14 février et 20 septembre 2018, et notamment des procès-verbaux de ces réunions annexées à la présente.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :...	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :	90
Ont voté contre .	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-091
Finances & prospectives
Fonds National de Péréquation des ressources
Intercommunales et Communales (FPIC) pour l'année 2019

DECIDE

Article 1 : De procéder, pour l'année 2019, à la répartition dite « de droit commun » du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) entre Seine Normandie Agglomération et ses communes membres, selon le tableau joint en annexe à la présente délibération.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	88
Ont voté pour :....	88
Ont voté contre ..	0
Abstentions :.....	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-092
Finances & prospectives
Budget principal - Décision modificative n°1**

DECIDE

Article 1 : D'adopter la décision modificative n° 1 de l'exercice 2019 du budget principal équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

- o Section d'investissement : +429 038,00 euros,
- o Section de fonctionnement : +587 338,00 euros,

Avec le niveau de vote suivant :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement dont les chapitres d'opération d'équipement ;
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :...	11
	2
Présents :.....	69
Pouvoirs :.....	26
Votants :.....	87
Suffrages exprimés	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :...	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-093
Finances & prospectives
Budget annexe de l'assainissement - Décision modificative
n°1**

DECIDE

Article 1 : D'adopter la décision modificative n° 1 de l'exercice 2019 du budget annexe Assainissement équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

- o Section de fonctionnement : - 220 000 euros
- o Section d'investissement : + 0,00 euros

avec le niveau de vote suivant :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement dont les chapitres d'opération d'équipement.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :....	91
Suffrages exprimés	88
Ont voté pour :.	88
Ont voté contre :.	0
Abstentions :.	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-094
Finances & prospectives
Budget annexe de l'eau en régie - Décision modificative n°1**

DECIDE

Article 1 : D'adopter la décision modificative n° 1 de l'exercice 2019 du budget annexe de l'eau en régie, équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

- o Section d'investissement : + 0,00 euros
- o Section de fonctionnement : +0,00 euros

avec le niveau de vote suivant :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement dont les chapitres d'opération d'équipement.
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :....	91
Suffrages exprimés	88
Ont voté pour :.	88
Ont voté contre ..	0
Abstentions :....	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-095
Finances & prospectives
Budget annexe du transport urbain - Décision modificative
n°1**

DECIDE

Article 1 : D'adopter la décision modificative n° 1 de l'exercice 2019 du budget annexe du transport urbain équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

- o Section d'investissement : - 2 955,00 euros
- o Section de fonctionnement : + 1 745,00 euros

Avec le niveau de vote suivant :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement dont les chapitres d'opération d'équipement.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :....	18
Votants :...	91
Suffrages exprimés	88
Ont voté pour :..	87
Ont voté contre :.	1
Abstentions :...	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-096
Finances & prospectives
Budget annexe de la zone d'activités de Toisy - Décision
modificative n°1

DECIDE

Article 1 : D'adopter la décision modificative n° 1 de l'exercice 2019 du budget annexe Zone d'activités de Toisy équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : +380 000,00 €
- Section d'investissement : + 190 000,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	112
Présents :....	73
Pouvoirs :....	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	89
Ont voté pour :..	89
Ont voté contre :..	0
Abstentions	0
:.....	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-097
Ressources humaines & organisations de travail
Tableau des effectifs

DECIDE

Article 1 : D'adopter le tableau des effectifs permanents joint en annexe.

<u>Délégués</u> :	
En exercice ...	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	91
Ont voté pour ..	81
Ont voté contre ..	3
Abstentions :.....	7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-098 Ressources humaines & organisations de travail Création de postes de collaborateurs de cabinet

DECIDE

Article 1 : D'inscrire au budget les crédits nécessaires pour permettre à Monsieur le Président l'engagement de collaborateurs de cabinet, dans le respect de la limite légale du nombre d'emplois occupés par des collaborateurs de cabinet au sein de Seine Normandie Agglomération.

Conformément à l'article 7 du décret n°87-1004 précité, le montant des crédits sera déterminé de façon à ce que :

- d'une part, le traitement indiciaire ne puisse en aucun cas être supérieur à 90 % du traitement correspondant à l'indice terminal de l'emploi administratif fonctionnel de direction le plus élevé de la collectivité occupé par le fonctionnaire en activité ce jour (ou à l'indice terminal du grade administratif le plus élevé détenu par le fonctionnaire en activité dans la collectivité),
- d'autre part, le montant des indemnités ne puisse en aucun cas être supérieur à 90 % du montant maximum du régime indemnitaire institué par l'assemblée délibérante de la collectivité et servi au titulaire de l'emploi fonctionnel (ou du grade administratif de référence mentionné ci-dessus).

En cas de vacance dans l'emploi fonctionnel (ou dans le grade retenu en application des dispositions de l'article 7 du décret précité, le collaborateur de cabinet conservera à titre personnel la rémunération fixée conformément aux dispositions qui précèdent.

Ces crédits seront prévus au budget de SNA.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :...	112
Présents :....	73
Pouvoirs :....	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :.	89
Ont voté contre :	1
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-099
Ressources humaines & organisations de travail
Instauration du Régime Indemnitaire tenant compte des
Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement
Professionnel (RIFSEEP)**

DECIDE

Article 1 : D'instaurer le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) à compter du 1^{er} juillet 2019, et d'en adopter le règlement ci-annexé.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	74
Pouvoirs :....	19
Votants :.....	93
Suffrages exprimés	92
Ont voté pour :	91
Ont voté contre :	0
Abstentions :...	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-100
Stratégie & coopération territoriale
Fonds de concours 2019 - Les Andelys**

DECIDE

Article 1 : D'attribuer la somme de 60.000 € à la commune des Andelys, au titre de l'appel à projets 2019 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de l'aménagement de la place Nicolas Poussin.

Article 2 : D'autoriser le Président à signer tous les documents et courriers afférents à l'exécution et au versement du fonds de concours.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :...	112
Présents :.....	74
Pouvoirs :....	19
Votants :.....	93
Suffrages exprimés	92
Ont voté pour :.	91
Ont voté contre .	0
Abstentions :...	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-101
Stratégie & coopération territoriale
Fonds de concours 2019 - Muids**

DECIDE

Article 1 : D'attribuer la somme de 45.662 € à la commune de Muids, au titre de l'appel à projets 2019 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la construction d'un bâtiment éco responsable à énergie solaire.

Article 2 : D'autoriser le Président à signer tous les documents et courriers afférents à l'exécution et au versement du fonds de concours.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :...	112
Présents :...	74
Pouvoirs :.....	19
Votants :.....	93
Suffrages exprimés	92
Ont voté pour :.	91
Ont voté contre :.	0
Abstentions :...	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-102
Stratégie & coopération territoriale
Fonds de concours 2019 - Vernon**

DECIDE

Article 1 : D'attribuer la somme de 60.000 € à la commune de Vernon au titre de l'appel à projets 2019 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de l'aménagement du jardin des Arts.

Article 2 : D'autoriser le Président à signer tous les documents et courriers afférents à l'exécution et au versement du fonds de concours.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :...	112
Présents :.....	74
Pouvoirs :....	19
Votants :.....	93
Suffrages exprimés	92
Ont voté pour ...	91
Ont voté contre ...	0
Abstentions :..	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-103
Stratégie & coopération territoriale
Fonds de concours 2019 - Villiers-en-Désoeuvre**

DECIDE

Article 1 : D'attribuer la somme de 56.637 € à la commune de Villiers-en Désoeuvre, au titre de l'appel à projets 2019 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la réalisation d'une maison des associations.

Article 2 : D'autoriser le Président à signer tous les documents et courriers afférents à l'exécution et au versement du fonds de concours.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :..	112
Présents :.....	74
Pouvoirs :...	19
Votants :.....	93
Suffrages exprimés	92
Ont voté pour :..	86
Ont voté contre :...	4
Abstentions :....	2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-104
Développement économique
Convention financière relative au Village de Marques -
Avenant n°1**

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant ci-annexé à la convention financière du 29 janvier 2015, passée entre la communauté d'agglomération des portes de l'Eure, la communauté d'agglomération Grand Evreux Agglomération et la société MGE Normandie SNC, ayant pour objet principal la prolongation de la durée de validité de ladite convention.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	74
Pouvoirs :.....	19
Votants :.....	93
Suffrages exprimés	92
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	2
Abstentions :.....	2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-105
Développement économique
Convention avec ENEDIS pour le raccordement du Village
des Marques**

DECIDE

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention financière avec Enedis pour l'extension du réseau public de distribution d'électricité dans le cadre de l'implantation du Village des Marques à Douains.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	74
Pouvoirs :.....	19
Votants :....	93
Suffrages exprimés	91
Ont voté pour :..	91
Ont voté contre :.	0
Abstentions :.....	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-106
Développement économique
Mise en place du Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde
de l'Artisanat et du Commerce (FISAC)**

DECIDE

Article 1 : De signer les conventions ci-annexées, relatives à la mise en place du programme FISAC ainsi qu'aux modalités générales de l'accompagnement des entreprises par les chambres consulaires dans le cadre de ce programme.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :...	112
Présents :.....	74
Pouvoirs :.....	19
Votants :.....	93
Suffrages exprimés	92
Ont voté pour :...	86
Ont voté contre :.	3
Abstentions :.....	3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-107
Développement économique
Zone d'activités de Toisy - Conditions financières et
patrimoniales du transfert en pleine propriété

DECIDE

Article 1 : D'approuver les modalités financières et patrimoniales suivantes de transfert en pleine propriété de la zone d'activités de Toisy, à Gasny, au profit de Seine Normandie Agglomération.

Les parcelles concernées par le transfert en pleine propriété sont les suivantes, d'une surface totale de 10 172 m² :

- Parcelles E522 et E524 divisés en lots
- Lot 1 d'une surface de 1473 m²
- Lot 2 d'une surface de 1473 m²
- Lot 3 d'une surface de 1627 m²
- Lot 4 d'une surface de 1260 m²
- Lot 5 d'une surface de 1258 m²
- Lot 6 d'une surface de 1238 m²
- Lot 8 d'une surface de 308 m²
- Lot 9 d'une surface de 1523 m²
- Lot B d'une surface de 12 m²

Un plan de situation est annexé à la présente.

Le prix de cession des parcelles ci-dessus est fixé à hauteur du déficit d'investissement et de fonctionnement du budget annexe communal correspondant, soit 169 634,77 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :..	112
Présents :.....	74
Pouvoirs :.....	19
Votants :....	93
Suffrages exprimés	92
Ont voté pour :	88
Ont voté contre .	3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-108
Développement économique
Zone d'activités de Toisy à Gasny - Fixation du prix de
cession des terrains

Abstentions	1
.....	

DECIDE

Article 1 : D'approuver le prix de cession des lots de la zone d'activités de Toisy restant à la commercialisation comme suit :

- Lot 1 d'une surface de 1473 m² : 18 €/m²
- Lot 2 d'une surface de 1473 m² : 18 €/m²
- Lot 3 d'une surface de 1627 m² : 20 €/m²
- Lot 4 d'une surface de 1260 m² : 17 €/m²
- Lot 5 d'une surface de 1258 m² : 17 €/m²
- Lot 6 d'une surface de 1238 m² : 17 €/m²

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :..	87
Ont voté contre :..	1
Abstentions :.....	2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-109

Mobilités

Délégation de service public pour l'exploitation du service public de transport urbain de SNA - Avenant n°7

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président à signer l'avenant n°7 ci-annexé à la délégation de service public relative à l'exploitation du service public de transport urbain de SNA, ayant pour objet de supprimer la ligne M, d'intégrer le service de transport urbain des Andelys au réseau SNGo et d'intégrer de nouveaux indices en remplacement d'anciens.

La variation totale de la contribution forfaitaire par rapport au montant initial est de + 20,56 %.

Le montant de la Délégation de Service Public pour l'exploitation du service public de transport urbain de SNA après le présent avenant n°7 est de 13 031 587,00 € HT.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	112
Présents :...	74
Pouvoirs :....	19
Votants :.....	93
Suffrages exprimés	92
Ont voté pour :	91
Ont voté contre .	1
Abstentions :....	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-110

Mobilités

Délégation de service public SNGo - Rapport annuel 2018

DECIDE

Article 1 : De valider le rapport annuel de la DSP SNGo pour l'année 2018.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :..	112
Présents :..	74
Pouvoirs :....	19
Votants :.....	93
Suffrages exprimés	92
Ont voté pour :.	90
Ont voté contre :.	0
Abstentions :..	2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-111

Mobilités

**Marché n°SDRT 14-163 : Service de transports scolaires -
Avenant n°4 au lot 8**

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président à signer l'avenant n°4 ci-annexé au marché SDRT 14-163 "Service de transports scolaires à destination des élèves domiciliés sur Seine Normandie Agglomération" ayant pour objet d'adapter le marché à son exécution actuelle.

L'avenant n°4 a une incidence financière à la hausse de 106 752,60 € HT soit 117 427,84 € TTC sur la durée restante du marché. Ceci représente une plus-value de + 1,03 %.

Le montant total des avenants génère une moins-value globale de - 2,13 % par rapport au marché initial.

Le montant total du marché SDRT-14 -163 après le présent avenant n°4 est porté à 10 489 231,58 € HT soit 11 538 154,74 € TTC.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	74
Pouvoirs :.....	19
Votants :.....	93
Suffrages exprimés	92
Ont voté pour :..	90
Ont voté contre :.	0
Abstentions :...	2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-112

Mobilités

**Marché n°SDRT 15-124 : Transport d'élèves au profit de SNA
- Avenant n°18**

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président à signer l'avenant n°18 ci-annexé au marché SDRT 15-124 "Transport d'élèves au profit de SNA" ayant pour objet la création d'un nouveau circuit de transport scolaire.

La variation totale de la contribution forfaitaire par rapport à l'initial est de – 13,39 %.

Le montant du marché SDRT 15-124 " Transport d'élèves au profit de Seine Normandie Agglomération" après l'avenant n°18 est de 8 259 816,08 € HT soit 9 085 797,69 € TTC.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	74
Pouvoirs :.....	19
Votants :.....	93
Suffrages exprimés	93
Ont voté pour :....	91
Ont voté contre :..	0
Abstentions :....	2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-113

Mobilités

**Marché n°2016-002 : Transports scolaires - Avenant n°6 au
lot 2**

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président à signer l'avenant n°6 ci-annexé au marché 2016/002 : " Exploitation de services de transports scolaires sur le territoire de l'ex Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure – Lot n°1 : Transports scolaires Vallée d'Eure" ayant pour objet d'adapter le marché à son exécution actuelle.

L'avenant n°6 génère une moins-value de 83 303,64 € HT sur le montant total du marché. L'impact total des avenants représente une moins-value globale de – 8,15 % sur le montant total du marché.

Le montant total du marché après passation de l'avenant n°6 pour la durée totale du marché soit 6 ans est de 4 195 727,06 € HT soit 5 034 872,47 € TTC.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :...	112
Présents :.....	74
Pouvoirs :.....	19
Votants :.....	93
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :.	0
Abstentions :....	2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-114
Habitat & aménagement
Projet arrêté du Programme Local de l'Habitat (PLH)**

DECIDE

Article 1 : D'arrêter le projet de Programme Local de l'Habitat (2019 – 2025), ci-joint.

Article 2 : De notifier cette délibération aux Communes membres qui auront deux mois pour rendre un avis.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :....	91
Suffrages exprimés :	90
Ont voté pour :..	86
Ont voté contre :.	1
Abstentions :.....	3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

**DELIBERATION N° CC/19-115
Habitat & aménagement
Demande d'exemption de l'obligation de certaines
communes concernant les logements locatifs sociaux**

DECIDE

Article 1 : De charger le Président de la mise en œuvre des procédures nécessaires à l'exemption des communes pouvant être concernées par l'exemption pour la période 2020-2022. Celles-ci pourront être :

- Les Andelys,
- Vexin-sur-Epte,
- Pacy-sur-Eure,
- Gasny,

Au besoin et en fonction du seuil de pression qui sera déterminé par le décret, la demande pourra couvrir les communes de la Chapelle-Longueville et Saint-Marcel.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :..	89
Ont voté contre :.	0
Abstentions :...	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-116

Jeunesse

**Soldes des subventions 2019 pour les associations ATLEJ
et ELV**

DECIDE

Article 1 : De fixer le montant total de la subvention accordée au titre de l'année 2019 à l'Espace Laïque Vernonnais (ELV) à 82 247 €, déduction faite des réfections du CEJ 2017 sur l'extra-scolaire appliquées par la CAF.

Article 2 : De fixer le montant total de la subvention accordée au titre de l'année 2019 à l'Association Temps Libre et Jeunesse (ATLEJ) à 81 956 €, déduction faite des réfections du CEJ 2017 sur l'extra-scolaire appliquées par la CAF.

Article 3 : D'approuver le versement du solde de la subvention accordée au titre de l'année 2019 à l'Espace Laïque Vernonnais (ELV), à hauteur de 18 414 €.

Article 4 : D'approuver le versement du solde de la subvention accordée au titre de l'année 2019 à l'Association Temps Libre et Jeunesse (ATLEJ), à hauteur de 17 330 €.

Article 5 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer les avenants ci-annexés aux conventions d'objectifs et de financement passées avec les associations susvisées.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :...	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :....	89

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-117

Culture

**Espace Philippe Auguste et Centre Culturel Guy Gambu -
Tarifs**

Ont voté contre :.....	1
Abstentions :.....	0

DECIDE

Article 1 : D'appliquer les tarifs pour l'Espace Philippe Auguste et le Centre Culturel Guy Gambu, à compter de la saison culturelle 2019-2020, selon les grilles tarifaires jointes en annexe.

<u>Délégués</u> :	
En exercice :....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :...	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :..	90
Ont voté contre ..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-118

Sport

Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de l'espace nautique de la Grande Garenne et de la piscine Robert Taron - Rapport annuel 2018 du délégataire

DECIDE

Article 1 : D'approuver le rapport annuel 2018 de la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de l'Espace Nautique de la Grande Garenne et de la piscine Robert Taron.

<u>Délégués</u> :	
En exercice :.....	112
Présents :...	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :..	90
Ont voté contre :	0
Abstentions :...	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-119

Sport

Piscine des Andelys - Tarifs

DECIDE

Article 1 : De fixer les tarifs de la piscine des Andelys à compter de l'année 2019, selon la grille tarifaire jointe en annexe identique à celle de l'année 2018.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :..	81
Ont voté contre	2
Abstentions :...	7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-120

Politique de la Ville

Subventions au titre de la programmation actions contrat de ville 2019

DECIDE

Article 1 : De donner un avis favorable sur la répartition des subventions affichées dans le tableau joint en annexe à l'endroit des structures mentionnées, de procéder au versement des subventions selon cette même répartition après le recueil du bilan financier 2018 par les organisations présentant des actions en reconduction.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :..	112
Présents :..	73
Pouvoirs :...	18
Votants :..	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :.	89
Ont voté contre	0
Abstentions :...	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-121

Eau Potable

Contrat de concession du service d'adduction d'eau potable de la ville des Andelys - Avenant n°1

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au contrat de concession du service eau potable de la ville des Andelys ayant pour objet l'intégration au périmètre du contrat des ouvrages d'eau potable attachés à ces Hameaux ainsi que la convention d'achat d'eau potable avec le SIEVN et son concessionnaire afin de définir les modalités techniques, administratives et financières de cet achat.

Cet avenant n°1 génère une incidence financière de + 31,73 % soit + 127 535,10 € HT.

Le montant global de rémunération après intégration des Hameaux est de 529 505,73 € HT.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :..	112
Présents :...	73
Pouvoirs :..	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :..	87
Ont voté contre :.	0
Abstentions :..	3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-122

Assainissement

**Choix du mode de gestion du service public
d'assainissement collectif sur les systèmes
d'assainissement collectifs Vexin - Val de Seine**

DECIDE

Article 1 : D'approuver le principe de la concession du service public d'assainissement collectif sur le secteur Vexin / Val-de-Seine territoire (couvrant la commune des Andelys, la commune nouvelle de Frennelles-en-Vexin, la commune de Bouafles et la commune de Tourny) pour une durée de 6 ans et 7 mois à compter du 31 mai 2020.

Article 2 : D'approuver le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le choix du mode de gestion, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement au Président d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions de l'article L 3124-1 et R 3124-1 et suivants du Code de la Commande publique,

Article 3 : D'autoriser le lancement de la consultation pour l'exploitation du service public d'assainissement collectif sur le territoire du secteur Vexin / Val-de-Seine, et d'autoriser le Président ou son représentant à exécuter tous les actes nécessaires à son suivi, sachant que le Conseil Communautaire sera invité à se prononcer sur l'approbation du contrat et le choix du délégataire en fin de procédure.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :....	91
Suffrages exprimés	89
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :.	0
Abstentions	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-123

Bassins versants

**Syndicat mixte du bassin de l'Epte - Nouveau périmètre et
statuts**

.....

DECIDE

Article 1 : De valider le nouveau périmètre du Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE) incluant les 9 communes du territoire de SNA situées sur le périmètre du bassin versant hydrographique de l'Epte (Frenelles-en-Vexin (commune déléguée de Boisemont), Bois-Jérôme-Saint-Ouen, Gasny, Giverny, Heubécourt-Haricourt, Mézières-en-Vexin, Sainte-Geneviève-les-Gasny, Tilly, Vexin-sur-Epte), et d'approuver les statuts du SMBE, sur la base du projet annexé.

Articles 2 : De transférer au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE) la compétence de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement, à savoir :

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Articles 3 : De transférer au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte les compétences suivantes :

- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

<u>Délégués</u> :	
En exercice :...	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :.....	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :...	89
Ont voté contre :.	0
Abstentions :...	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-124

Bassins versants

Syndicat mixte du bassins de l'Epte - Désignation de représentants

DECIDE

Article 1 : De constater l'élection des représentants de Seine Normandie Agglomération au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte :

4 titulaires
Yves ROCHETTE
Christian BRONNER
Michel METZ
René DUNTZ

<u>Délégués :</u>	
En exercice :...	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :.....	18
Votants :....	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :..	89
Ont voté contre :	0
Abstentions :.	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-125

Déchets

Gestion des déchèteries du territoire de SNA - Résiliation de la convention avec le SETOM

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le président à signer l'avenant de résiliation de la convention conclue entre SNA et le SETOM pour la gestion des hauts de quai des déchèteries nommées ci-dessus.

Article 2 : De reprendre les actifs ressortant des biens et des installations affectées à l'exploitation du service.

Article 3 : De reprendre les droits et obligations ressortant des emprunts en cours affectés à l'exploitation du service.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :...	18
Votants :....	91
Suffrages exprimés	89
Ont voté pour :.	88
Ont voté contre :	0
Abstentions :..	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-126

Déchets

Gestion des déchèteries du territoire de SNA - Convention avec le SYGOM

DECIDE

Article 1 : De confier au SYGOM la gestion du service d'exploitation des hauts de quais des 5 déchetteries nommées ci-dessous pour le compte de SNA et d'en préciser les modalités techniques et financières par le biais d'une convention :

- Vernon ;
- Gasny ;
- Saint-Aquilin-de-Pacy ;
- La Chapelle-Réanville ;
- Tourny.

Article 2 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention correspondante, sur la base du projet ci-annexé, et d'y apporter toute modification n'en affectant pas l'économie générale.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :...	112
Présents :.....	73
Pouvoirs :..	18
Votants :..	91
Suffrages exprimés	89
Ont voté pour :..	86
Ont voté contre :	1
Abstentions :..	2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-127

Déchets

Gestion des déchetteries du territoire de SNA - Tarifs applicables aux professionnels

DECIDE

Article 1 : D'appliquer aux professionnels les tarifs suivants :

Filières	Tarif PRO SNA		
	Tarif à la tonne en €/t	Densité t/m3	Tarif au Volume En €/m3
Encombrants DIB (hors TGAP)	123,67	0,30	37,07
Bois B	104,37	0,15	15,62
Déchets verts	76,70	0,15	11,55
Gravats	62,88	1,00	62,92
Plâtre	150,90	0,30	45,32
Métaux	17,60	0,10	1,76
Cartons recyclables	72,93	0,10	7,26
Mobilier (DEA)	Gratuit sur présentation de la carte ECOMOBILIER*		

<u>Délégués :</u>	
En exercice :...	112
Présents :...	73
Pouvoirs :....	18
Votants :...	91
Suffrages exprimés	90
Ont voté pour :.	89
Ont voté contre :.	0
Abstentions :	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 27 juin 2019

DELIBERATION N° CC/19-128

Déchets

Marché n°2014-011 : Collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de l'ex-Cape - Avenant n°4 au lot 1

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président à signer l'avenant n°4 ci-annexé au marché 2014/011 : "Collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la communauté d'agglomération des portes de l'Eure » – Lot n°1 ayant pour objet la réorientation des déchets du quai de transfert de Gaillon au Quai de transfert de Saint Aquilin de Pacy et la prise en charge par SNA des déchets des marchés de Vernon.

Le montant total du marché 2014/011 - Lot 1 après le présent avenant n°4 est de 8 568 059,77 € HT soit 9 424 865,75 € TTC.

Le montant total des avenants représente une plus-value de + 6,14 % sur le montant total du marché.

Je soussigné, Monsieur Frédéric DUCHÉ, Président de Seine Normandie Agglomération, certifie l'affichage du présent document

du

au

Fait en séance les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,